

est tombé d'un échafaudage et s'est blessé au côté droit. Un repos de quelques jours lui sera nécessaire.

Delle. — Association des Commerçants. —

Réunion du 16 novembre 1913 : La séance est ouverte sous la présidence de M. Remy-Meyer, vice-président, qui prononce une courte allocution pour remercier tous les membres et exprime le regret de ne pas nous trouver plus nombreux (nous étions cinquante environ), et notamment il se permet de rappeler à la société et avant toute discussion le souvenir de notre regretté sociétaire membre du comité M. Paul Hassler, dont la mort prématurée nous a séparé à regret trop tôt.

La parole est donnée à M. Girardin, secrétaire, qui procède à la lecture de divers procès-verbaux des séances et des résultats qu'ils ont comportés.

L'Association des Commerçants de Delle proteste contre les impôts nouveaux dont sont menacés les commerçants et les petits industriels, notamment contre la surcharge de 23.000.000 fr. qui va être ajoutée à la contribution des patentes, contre le doublement des droits des effets négociables ou non négociables ainsi que contre les impôts sur le gaz, l'électricité et l'acétylène.

Le comité décide de faire circuler une pétition dans Delle et dans les villages intéressés pour protester contre la construction d'un tramway allant de Beaucourt à Rechésy sans passer par Delle, que notre cité est complètement délaissée et qu'il y va de la vie commerciale et économique.

Le secrétaire est chargé d'envoyer une lettre de remerciement au Président du Conseil d'arrondissement de Montbéliard au sujet du vœu formulé par cette assemblée pour la construction du tramway reliant Sochaux à Delle.

Il est décidé que ce vœu sera transmis par l'Association des Commerçants de Delle au Conseil général du Territoire.

Le comité propose également de renouveler à M. l'Inspecteur des douanes à Delle la demande pour que les jours de foire et marché, l'administration des douanes admette l'entrée en franchise du beurre et des œufs et de quelques denrées de provenance des communes voisines de Suisse ou tout au moins qu'une tolérance bien comprise en favorise l'entrée et rende ainsi la vie plus facile. Il est à remarquer que tous les fonctionnaires de la douane qui sont nombreux à Delle, seront les premiers à bénéficier de cette indulgence.

Le comité décide aussi de rappeler au président des comités de Belfort la promesse faite de nous accorder un siège de la 2^e catégorie pour le canton de Delle à la Chambre de commerce de Belfort, et s'entendre avec lesdits comités pour s'acharner d'avoir un juge consulaire pour le canton de Delle qui prend une grande extension au point de vue commercial et industriel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures et demie.

— **Obsèques.** — Mercredi à 2 heures a eu lieu la cérémonie des obsèques de M. Joseph Riche, cultivateur, ancien conseiller municipal.

Une foule nombreuse, dans laquelle on pouvait remarquer la Municipalité, un grand nombre d'amis, suivait le cortège funèbre, apportant ainsi à sa famille éprouvée l'unanime manifestation de ses sincères regrets.

M. Charles Ackermann, 1^{er} adjoint au maire de Delle, au nom des républicains du Territoire, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Comité radical et radical-socialiste du canton de Delle, dont le citoyen Joseph Riche fut un des premiers adhérents, j'adresse un dernier hommage à notre regretté ami ; mais si pénible que soit la mission dont je suis chargé, elle me donne au moins le privilège de m'incliner personnellement sur le cercueil de cet homme, pour lequel j'avais une profonde affection, et qui pendant de longues années, fut un ami sincère et éprouvé.

Joseph Riche est né à Florimont, le 26 septembre 1850, d'une famille de cultivateur ; cultivateur lui-même, il vint se fixer à Delle, il y a 40 ans ; travailleur, d'un esprit large et dévoué, il acquit de suite de vives sympathies.

En 1896, les électeurs de Delle l'envoyèrent siéger au Conseil municipal, dont il fit partie pendant plusieurs années. Il s'intéressait à toutes les œuvres agricoles ; Président fondateur de la Caisse mutuelle contre la mortalité du bétail, membre de la Société des agriculteurs du Territoire, en 1904, en raison des services rendus au Gouvernement de la République le nomma chevalier du Mérite agricole.